

Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ARS en Ardèche 6 projets mis en œuvre de 2020 à 2022

Syndicats de Gestion des Gorges de l'Ardèche/SGGA (2021-2022) :

2 projets menés sur cette période :

* celui de l'AMI 2020 a conduit à la création courant 2021 de guides méthodologiques et pratiques promouvant l'éducation dans la nature, adaptés aux gestes barrières COVID-19 et liés à des thématiques de SE, le projet s'appuyant sur des expérimentations menées dans le cadre des rencontres nationales « SORTIR! » ;

* celui de l'AMI 2021 vise à étudier en quoi l'école dans la nature peut être un outil de bien-être physique et moral pour l'enfant et ses encadrants, les effets pouvant être évalués scientifiquement et surtout, les outils constitués devant ensuite être diffusés largement. Il permet notamment d'approfondir et d'élargir au niveau du public cible le projet développé lors du précédent AMI.

Commune d'AUBENAS (2021-2022) : implication de deux centres sociaux et des acteurs locaux pour la construction et le suivi d'un programme pédagogique sur les thèmes de l'agriculture et l'alimentation, permettant au public notamment situé en quartiers prioritaires liés à la Politique de la Ville, de s'approprier le thème de la santé par l'alimentation (ateliers cuisine, visites de fermes...).

Communauté de Communes Val de Ligne (2021-2022) : le projet vise des publics variés : enfants fréquentant la crèche, l'accueil de loisirs et le relais d'assistants maternels, parents, professionnels des services enfance jeunesse. Les approches le sont également : changement climatique, saisons, agriculture et l'alimentation, eau, nature, environnement sonore, qualité de l'air, environnement intérieur.

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche (2022-2023) : projet comportant 3 volets : créer un évènement aidant à sensibiliser les élus, agents territoriaux et acteurs EEDD sur des thématique SE impactant le territoire et valorisant les jardins partagés, sensibiliser les jeunes via des chantiers participatifs périodiques, et le public ainsi que les professionnels via des ateliers bimestriels. A noter que la collectivité souhaite lier ces actions avec les actions sociales issues de la Convention Territoriale Globale (CTG) conventionné avec la CAF, ainsi qu'avec l'étude d'une possible mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS).

Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes (2022-2023) : 2 volets pour ce projet : favoriser le bien-être des enfants (santé physique et mentale) en développant des sorties en extérieur dans les structures du territoire, former et outiller les professionnels du territoire pour qu'ils soient en mesure de proposer en autonomie des activités en extérieur aux enfants qu'ils accueillent, et qu'ils appréhendent les enjeux SE.